

Toulouse, le 3 janvier 2021

Chères et chers Camarades,

L'année 2020 vient de se terminer avec ce temps difficile de confinement qui nous est imposé depuis dix mois maintenant, nous obligeant d'avoir un repli sur soi, où le lien familial, social et physique est le plus restreint. Notre organisation syndicale de retraités/retraitées, quant à elle, se trouve entachée de difficultés pour un fonctionnement normal.

Débats et décisions collectives sur l'activité syndicale sont donc réduites, mais nos libertés sont attaquées par les décisions politiques « à la petite semaine », d'un président de la République qui continue à privilégier le

libéralisme au plus grand profit des multinationales et du grand capital.

Les inégalités se creusent encore plus, entre ceux qui possèdent et ceux du monde des travailleurs, que ce président des riches a choisi de servir et qui nous inquiète face aux mauvais coups qui sont en préparation sur nos retraites, la Sécurité sociale, la protection sociale et sa persistance concernant des ponctions sur nos pensions au motif d'aider à faire repartir économiquement le pays et au remboursement de la dette contractée auprès des spéculateurs et acteurs des secteurs bancaires privés.

Malheureusement, pour collectivement prendre les décisions à réagir, vous comprendrez que, face au danger actuel du Covid et pour protéger la santé de toutes et tous, nous ne pouvons tenir notre assemblée générale annuelle de notre section syndicale de retraités.

Dès que la situation nous le permettra, nous nous engageons à organiser une Assemblée Générale, ainsi que la sortie collective culturelle et festive, comme nous en avons pris l'habitude. Dans l'attente, le bureau actuel sera prorogé.

Toutefois, pour combler un tant soit peu notre manque d'échanges entre nous, nous tenions à vous fabriquer notre journal « Gutenberg, La Fibre », ceci pour

conserver un lien syndical, au-delà des rencontres en extérieur que nous pouvons avoir lors de manifestations organisées par la CGT.

Avec ce courrier et le bulletin, dont j'ose espérer vous permettra, par mail, de nous faire part de vos réactions, vous trouverez également le reçu de la cotisation syndicale 2020.

Concernant la cotisation syndicale de 2021, le bureau syndical propose de ne l'augmenter que de 50 centimes d'€ par mois, ce qui établit une cotisation à :

Papier, Labeur, Distribution, Publicité : **9,50 € par mois (114 €/an)**
Presse : **11,50 € par mois (138 €/an)**

Cette cotisation intègre l'abonnement à « Vie Nouvelle », qui est de 17,50 € en 2021.

Celle-ci, je le rappelle, bénéficie d'une réduction fiscale qui est égale à 66 % des cotisations annuelles. Soit un **coût réel annuel pour l'adhérent de 39 € pour une**

cotisation de 114 € et de 47 € pour une cotisation de 138 €.

Ce crédit d'impôt est restitué en début d'année du fait du prélèvement des impôts à la source, ce qui devrait permettre à chacun de se mettre à jour de la cotisation, pour ceux qui ne sont pas en prélèvement automatique.

Chèques libellés à l'ordre du SILPAC CGT 31 Retraités, Bourse du travail, 19, place Saint-Sernin CS 47094, 31070 Toulouse Cedex 7
Le règlement peut être effectué en espèces ou par **chèque** annuellement, ou par **prélèvement automatique** bimestriel ou annuel (en nous adressant un RIB).

Aidez-nous à vos envoyer régulièrement nos informations syndicales, en nous communiquant votre adresse e-mail.

En espérant d'avoir le plaisir de pouvoir nous rencontrer dans le courant de cette année, recevez nos fraternelles salutations syndicales et nos souhaits, ainsi qu'à vos proches, de Bonne et Meilleure Année... Protégez-vous. !.

Bernard Margras,
Secrétaire Général,

Jean-Pierre Combebiac,
Secrétaire politique financière,